



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Collectivités et
Développement Local

Votre correspondant:
Airy PICHON

Laxou

5 rue de la Vologne
54520 Laxou
Tél : 03 83 93 34 10
Fax : 03 83 93 34 00
Email : accueil@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Antenne de Briey

33 rue René Dorme
54150 Briey
Tél : 03 82 46 17 81
Fax : 03 82 46 38 83

Antenne de Lunéville

6 rue Antoine Lavoisier
54300 Moncel lès Lunéville
Tél : 03 83 74 19 59
Fax : 03 83 73 78 40

Monsieur Christophe SONREL
Maire de la Commune de
Damelevières

3 rue du Général Leclerc,
54360 DAMELEVIÈRES

Laxou, le 11 juillet 2023

Monsieur Le Maire,

Par courrier en date de réception du 15 mai 2023, vous nous avez transmis pour avis le projet de révision du **Plan Local d'Urbanisme de la commune de DAMELEVIÈRES.**

Après étude du dossier, nous avons l'honneur de vous faire part de nos observations :

- Tout d'abord nous regrettons que le diagnostic agricole présent au sein du Rapport de Présentation ne soit pas plus étayé. On se contente ici de faire le point sur les surfaces agricoles et les appellations protégées. Ces éléments pourraient être complétés par un travail de concertation auprès des exploitants pour connaître plus en détail les faiblesses et les atouts de l'activité et de la population agricoles.
- Ce travail permettrait notamment de dégager les enjeux propres à l'agriculture sur le territoire, alors que cela manque lors de la synthèse des enjeux du territoire (p.216-218).
- Enfin, nous souhaitons que les éventuelles mesures de compensation environnementales liées au projet de zone de sports et de loisirs (secteur Ni) ne se fassent pas au détriment de l'activité et des terres agricoles.

Nous vous informons tout de même que nous **émettons un avis favorable.**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 185422037 00019

APE 9411Z

www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr



Enfin, à l'issue de la procédure, nous vous serions reconnaissants de nous transmettre un exemplaire du PLU approuvé.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur Le Maire**, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président

Laurent ROUYER

